

314-8627, rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton, AB, T6C 3N1

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Miniconférence de l'honorable Claudette Tardif

EDMONTON, le 31 janvier 2011 : *L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta* est heureuse de vous annoncer sa troisième miniconférence qui aura lieu :

- **Vendredi 4 février** au palais de justice d'Edmonton au 1A Sir Churchill Square (Cour du Banc de la Reine au 2^e étage dans le salon des avocats) à midi (12h)

L'honorable Claudette Tardif est reconnue depuis longtemps comme l'une des principales championnes des droits linguistiques et culturels des minorités au Canada. Très active dans son milieu, Madame la sénatrice a fait partie de nombreuses organisations professionnelles et communautaires, au niveau tant provincial que national.

L'honorable Claudette Tardif donnera sa miniconférence sur : **«Les juges de la Cour Suprême et les langues officielles : projet de loi C-232»**.

Pour plus de détails veuillez consulter notre site internet www.ajeфа.ca ou téléphonez au 780-450-2443.

La mission de l'AJEFA est de faciliter l'accès au public aux services juridiques en français et de promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'administration de la justice en Alberta.

- 30 -

Plus d'information :
Fernande Bergeron,
Directrice générale
T. : 780-450-2443
f.bergeon@ajeфа.ca